



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 99239

Texte de la question

M. Patrick Weiten appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'association Resist (réseau d'entraide, soutien et informations sur la stérilisation tubaire) créée par des patientes ayant eu à souffrir de graves effets secondaires suite à la pose d'un implant dit Essure. Cette méthode de contraception présentée comme idéale semble, en effet, entraîner chez des milliers de femmes françaises, de nombreux effets indésirables tels que douleurs pelviennes, musculaires, perforations d'organes, réactions allergiques, auto-immunes, fatigue chronique ainsi que des soucis d'efficacité. C'est ainsi que le 16 juin 2016, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français a diffusé un communiqué annonçant « un certain nombre d'initiatives (groupe de travail, recueil de données) afin d'apporter sa contribution à une démarche scientifique qui doit être à la fois individuelle et collective », une prise de mesures dans les semaines à venir. Par conséquent et au regard de tous ces éléments, il souhaiterait connaître sa position sur ce dossier et si des mesures ne doivent pas être envisagées pour l'information et la protection des patientes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Weiten](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99239

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8690

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)